Faits sur les assurances de personnes au Canada

Édition 2018

CLHIA ACCAP

Faits sur les assurances de personnes au Canada est un recueil de renseignements statistiques faisant autorité sur les assurances vie et maladie au pays.

Il est publié par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Notre industrie fournit à près de 29 millions de Canadiens une large gamme de produits assurant la sécurité financière, comme l'assurance vie, les rentes (REER, FERR et régimes de retraite, p. ex.) et l'assurance maladie complémentaire. Elle détient en outre près de 860 milliards de dollars d'actifs au Canada et emploie plus de 155 000 Canadiens.

À moins d'indication contraire, les renseignements portent sur les opérations de tous les fournisseurs d'assurances de compétence fédérale ou provinciale (y compris celles des assureurs IARD en assurance maladie) dans les domaines des assurances vie et maladie, et des rentes. Nos données proviennent de ces fournisseurs d'assurances ainsi que d'organismes gouvernementaux, d'autorités de réglementation et d'associations, et nous tenons à les remercier de leur collaboration.

Les chiffres publiés ici se rapportent autant que possible aux opérations d'assurances de personnes menées au Canada, sans distinction du pays d'origine des sociétés. Cependant, certains chiffres ont trait uniquement aux affaires des sociétés canadiennes à l'échelle mondiale.

Toronto

79, rue Wellington Ouest
Bureau 2300
CP 99, TD South Tower
Toronto (Ontario) M5K 1G8
416-777-2221

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen, bureau 750
Ottawa (Ontario) K1P 1J9
613-230-0031

Montréal

1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 630
Montréal (Québec) H3A 3C8
514-845-9004

www.accap.ca
twitter.com/accap_qc
facebook.com/clhia

Dans le but d'alléger le texte, nous employons les symboles k$, M$, G$ et T$ pour désigner respectivement les milliers, les millions, les milliards et les billions de dollars.

Des données provinciales et historiques se trouvent dans les annexes.

Message du président

Je suis heureux de vous présenter l'édition 2018 des *Faits sur les assurances de personnes au Canada*. Les chiffres sont parlants : notre industrie continue de gagner en force et joue un rôle de plus en plus grand dans la vie des Canadiens et dans l'économie.

Les assureurs de personnes sont voués à fournir aux Canadiens des produits et des services qui les aident à épargner en vue d'un avenir confortable et à se protéger, ainsi que leurs familles, face aux aléas de la vie. Nous veillons aussi à ce qu'ils aient accès à l'assurance maladie complémentaire, y compris les médicaments d'ordonnance et les services paramédicaux, au moment où ils en ont le plus besoin. Peu importe la situation (nouvelle carrière, famille à soutenir, préparation à la retraite), les assureurs vie et maladie sont là pour voir à la tranquillité d'esprit, à la santé et au bien-être des assurés.

Notre industrie joue également un rôle essentiel au pays en aidant à bâtir une économie forte pour demain. Elle est en effet une importante source de financement pour les projets nouveaux et pour le remplacement de l'infrastructure vieillissante (hôpitaux, routes, ponts, etc.). Et nous sommes prêts à investir bien davantage.

Notre industrie, l'une des principales au Canada du point de vue des exportations, contribue à la solide réputation internationale du pays en tant qu'endroit où investir et faire des affaires. Les opérations à l'étranger des assureurs canadiens ont pris une expansion considérable en un an, ce qui reflète la place de plus en plus importante que nous occupons sur le marché international.

J'espère que l'édition 2018 saura vous intéresser et vous être utile.

Stephen Frank
Président et chef de la direction

À l'intérieur

Panorama de l'industrie

2 Chiffres clés
4 Marché canadien

Secteurs d'activités

8 Assurance vie
10 Solutions de retraite
12 Assurance maladie

Gros plan sur l'industrie

16 Actif, passif et capital
18 Contribution fiscale globale
19 Présence mondiale

Annexes (disponibles en ligne)

Données provinciales
Données historiques
Sociétés membres de l'ACCAP
Glossaire de termes d'assurance
Éditions antérieures

Panorama de l'industrie

Chiffres clés

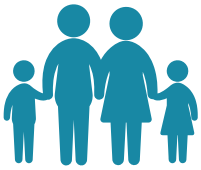

Notre industrie protège près de 29 millions de Canadiens au moyen d'un large éventail de produits assurant la sécurité financière.

92 G$

Prestations versées aux Canadiens par l'industrie en 2017 (+ 4,3 % par rapport à 2016); **plus de 90 %** l'ont été **du vivant de l'assuré**

155 200

Canadiens travaillent dans notre industrie (augmentation annuelle d'environ 2,5 % depuis 2007).

Un marché **très concurrentiel** : 156 assureurs offrent aux consommateurs des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'épargne-retraite

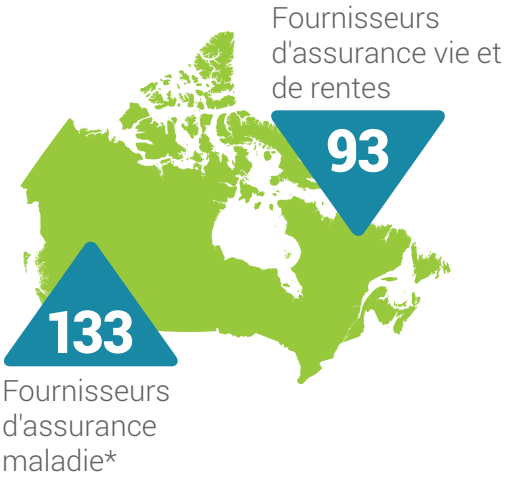

* dont 70 sont actifs sur le marché de l'assurance vie

Une industrie **bien capitalisée** : le ratio de capital* moyen s'élève à **230 %**, dépassant largement la cible réglementaire de 150 %

* capital disponible sur capital réglementaire requis pour couvrir les risques

Les assureurs vie canadiens sont **présents dans plus de 20 pays; 3 d'entre eux** se classent **parmi les 15 plus grands au monde.**

Les assureurs vie sont **parmi les principaux investisseurs à long terme au pays**, notamment dans les infrastructures.

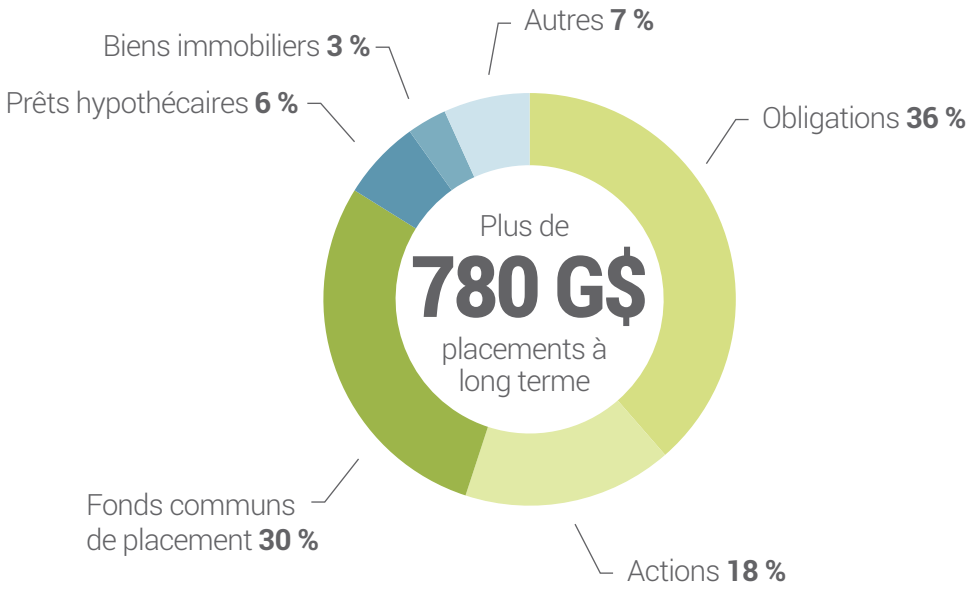

Taxes et impôts versés à tous les ordres de gouvernement au Canada en 2017

56 M$

Dons à des organismes de bienfaisance en 2017 (santé, éducation et aide humanitaire)

Faits saillants sur l'industrie en 2017 :

- Les prestations versées aux Canadiens, en hausse, se sont élevées à 92 G$, soit près de 1,8 G$ par semaine.
- Les primes au Canada ont progressé, pour se monter à plus de 110 G$.
- L'actif total au Canada a atteint près de 860 G$, dont 42 G$ correspondent à des placements dans les infrastructures.
- Les opérations à l'étranger des assureurs canadiens ont presque doublé en cinq ans en raison de la forte croissance hors Amérique du Nord.

Marché canadien

Plus de 150 assureurs de personnes, dont 38 assureurs vie étrangers, mènent des activités au Canada. Ils offrent aux entreprises et aux particuliers une large gamme de produits assurant la sécurité financière, sur un marché concurrentiel. Au nombre de ces produits, mentionnons les régimes d'avantages sociaux et les régimes individuels fournissant des assurances vie et maladie ainsi que des solutions d'épargne-retraite à près de 29 millions de Canadiens.

Protection par type de produit

Vie

22 millions

de Canadiens possèdent pour 4,7 T$ d'assurance vie

Maladie

25 millions

de Canadiens ont une assurance maladie complémentaire

Retraite

70 %

des régimes de retraite privés sont gérés par l'industrie

Prestations par type de produit

En 2017, l'industrie a versé aux Canadiens **92 G$** de prestations, soit **près de 1,8 G$ par semaine**; c'est là une hausse de près de 50 % par rapport à il y a dix ans.

12,5 G$ **Prestations d'assurance vie**

7,2 G$ versés au décès de l'assuré

5,3 G$ versés du vivant de l'assuré : indemnités d'invalidité, valeurs de rachat ou participations

34,0 G$ **Prestations d'assurance maladie**

11,3 G$ pour des médicaments d'ordonnance, ce qui représente **environ 35 % des dépenses totales en médicaments d'ordonnance au Canada**

45,3 G$ **Prestations de retraite**

Les rentes versées au titre de régimes parrainés par les employeurs et de produits individuels ont augmenté de **58 %** en dix ans.

Plus de 90 %

des prestations sont allés à des **assurés de leur vivant**

Primes

En 2017, les primes au Canada ont progressé, pour totaliser plus de 110 G$*. La progression sur douze mois est attribuable en premier lieu à l'assurance vie (+ 5,5 %), en deuxième lieu à l'assurance maladie (+ 5,2 %) et enfin, aux rentes et aux fonds distincts (+ 3,5 %).

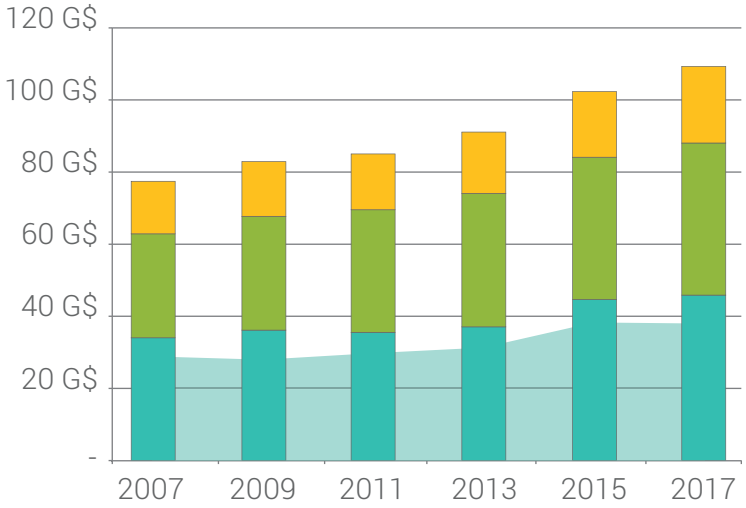

Contribution à l'économie canadienne

Les assureurs de personnes jouent un important rôle stabilisateur sur le marché des capitaux, même dans une conjoncture difficile, de par leur forte présence en tant que fournisseurs réguliers de capital à long terme aux entreprises et aux gouvernements. Le caractère résilient des activités de l'industrie, un bilan prudent et le solide ratio de capital réglementaire qu'elle maintient atténuent le risque d'insolvabilité (les rares insolvabilités survenues par le passé n'ont rien coûté aux contribuables). En 2017, l'apport de l'industrie à l'économie canadienne s'est notamment traduit par :

- le versement aux Canadiens de près de 1,8 G$ par semaine en prestations, ce qui a contribué à alléger le coût des programmes d'aide gouvernementaux;
- des investissements majeurs représentant près de 10 % de l'ensemble des actifs financiers du pays;
- une contribution fiscale s'élevant à 7,7 G$, soit le double de sa contribution au PIB du Canada;
- une main-d'œuvre de 155 200 Canadiens : 57 300 salariés à plein temps et 97 900 agents/conseillers; et
- des opérations toujours plus importantes à l'étranger qui ont permis la création de nombreux emplois bien rémunérés dans les sièges sociaux au Canada.

Plaintes des consommateurs

Les consommateurs règlent généralement leur problème directement avec leur assureur. Néanmoins, tous les assureurs doivent être membres de l'Ombudsman des assurances de personnes (OAP), le mécanisme tiers de règlement des différends offrant des services gratuits et impartiaux aux titulaires de contrats. Chaque année, les assureurs traitent des centaines de millions de demandes de règlement; la proportion des demandes faisant l'objet d'une plainte auprès de l'OAP est d'environ une sur 100 000. L'organisme fournit en outre aux consommateurs de l'information sur les produits et services d'assurance vie. Pour de plus amples renseignements, consultez www.oapcanada.ca.

Protection des consommateurs

Les assurés canadiens sont protégés financièrement par *Assuris* dans l'éventualité peu probable où leur assureur vie ferait faillite. *Assuris* est un organisme indépendant et sans but lucratif établi et financé par l'industrie. La solvabilité des assureurs est également rigoureusement contrôlée par des organismes de réglementation fédéral et provincial : le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour de plus amples renseignements, consultez www.assuris.ca.

* Chiffre qui comprend le revenu-primes de 8,3 G$ touché par les succursales au Canada des sociétés étrangères

Secteurs d’activités

Assurance vie

Les Canadiens souscrivent de l'assurance vie pour bien des raisons, mais surtout pour protéger financièrement leur famille au cas où ils décéderaient prématurément. Les prestations d'assurance vie servent à remplacer le revenu, à rembourser des dettes, ou à constituer un héritage ou augmenter la valeur de ce dernier.

22 millions de Canadiens possèdent pour **4,7 T$** d'assurance vie

Comment l'assurance vie est souscrite

Au Canada, l'assurance vie est principalement souscrite sur une base **individuelle**, par l'intermédiaire d'un agent/conseiller. Les produits les plus simples sont vendus au moyen du publipostage direct et du cybermarketing et, malgré leur popularité grandissante, ils ne correspondent encore qu'à 1 % des primes d'assurance vie individuelle.

L'assurance vie peut également être obtenue sur une base **collective**, par l'intermédiaire d'un employeur ou d'une association. Au lieu d'être fixée selon le risque que pose un seul assuré, la prime est fonction du risque du groupe.

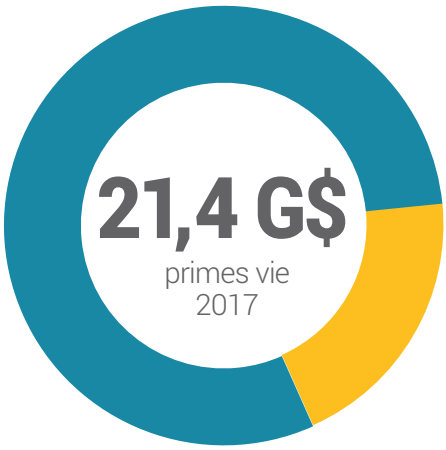

Individuelle **80 %**

Collective **20 %**

Protection d'assurance vie par ménage assuré et niveau de revenu

Les consommateurs tiennent compte de divers facteurs lorsqu'ils décident du montant d'assurance vie à souscrire : situation de famille, revenu visé pour le soutien des personnes à charge, solde des hypothèques, etc. C'est donc dire que la protection d'assurance vie reflète l'âge et le niveau de revenu des souscripteurs.

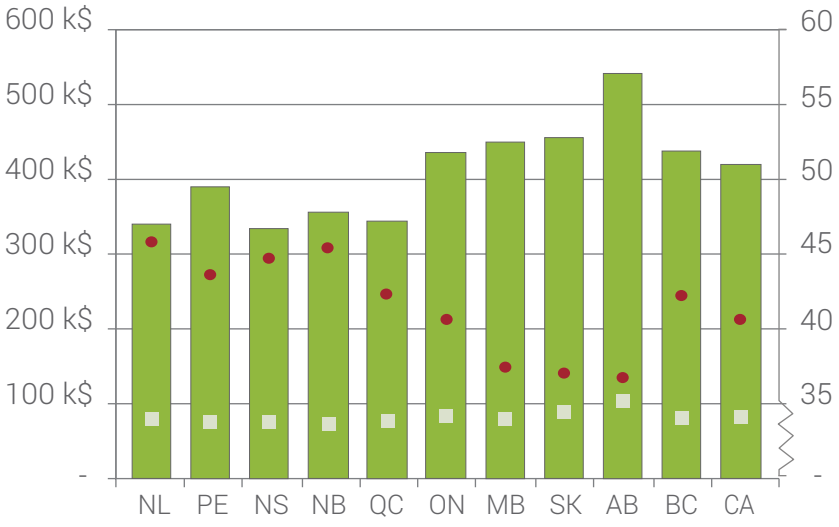

Protection moyenne par ménage assuré

Revenu médian des ménages

Âge médian

417 000 $

La protection moyenne des ménages assurés (contre 404 000 $ en 2016), soit environ cinq fois le revenu des ménages

Protection d'assurance vie par produit

À la fin de 2017, les Canadiens possédaient pour 4,7 T$ d'assurance vie. L'assurance vie se divise en deux grandes catégories, soit l'assurance temporaire et l'assurance permanente, et chacune se décline en diverses formules pour répondre aux besoins spécifiques des consommateurs.

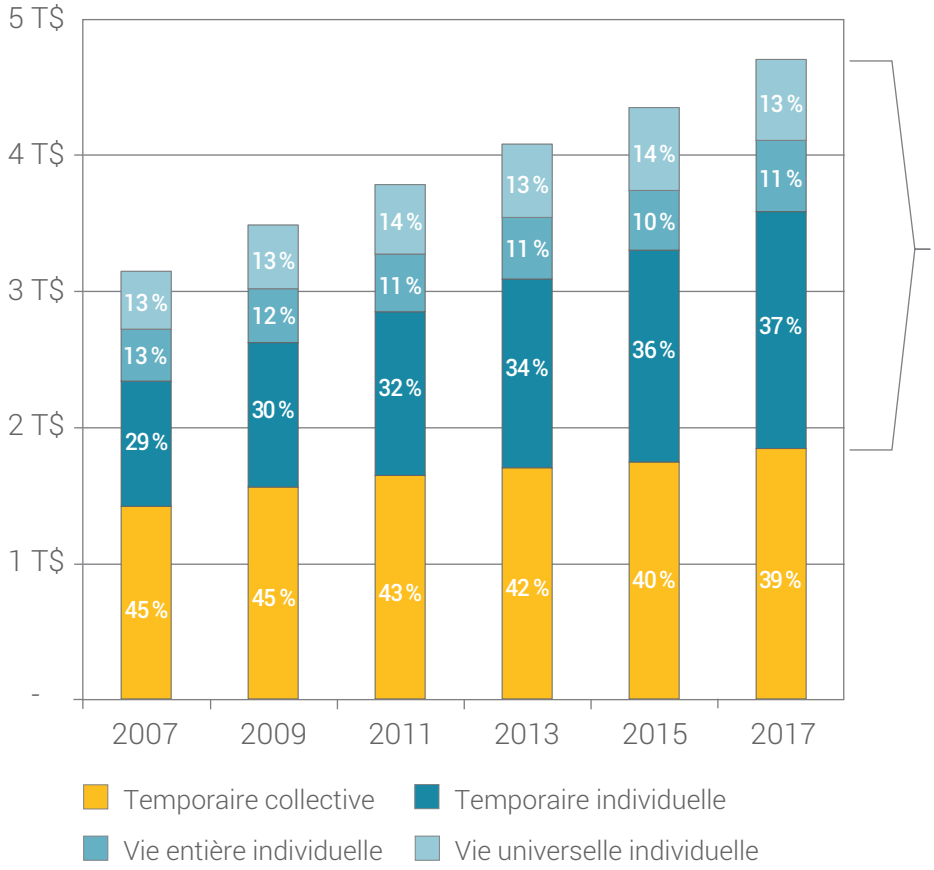

Depuis dix ans, l'assurance vie individuelle connaît une croissance plus soutenue que l'assurance collective : elle représentait 61 % en 2017 (contre 55 % en 2007) de l'assurance vie en vigueur. Cela est principalement attribuable à l'essor de l'assurance vie temporaire individuelle.

L'assurance temporaire est une solution avantageuse qui protège l'assuré pendant qu'il est jeune. La prime augmente normalement avec le temps (tous les 5, 10 ou 20 ans). L'assurance temporaire peut habituellement être transformée en une assurance permanente établie par le même assureur, sans que l'on ait à présenter de preuve d'assurabilité supplémentaire, permettant ainsi d'adapter les caractéristiques de la couverture à ses besoins à long terme.

L'assurance permanente procure une protection la vie durant de l'assuré. Elle garantit le versement de prestations au décès de ce dernier tout en prévoyant la constitution d'une valeur de rachat qui peut servir à répondre à un besoin financier pressant ou à fournir un revenu de retraite supplémentaire. Les primes peuvent être acquittées pendant un nombre d'années précis ou toute la vie.

La forme classique d'assurance permanente est **l'assurance vie entière** : l'assureur assume à la fois le risque lié au décès et le risque d'investissement. Aux termes de **l'assurance vie universelle**, le consommateur choisit les options de placement qui lui conviennent et l'assureur se charge du risque lié au décès.

Solutions de retraite

L'allongement de l'espérance de vie, la diminution du nombre des régimes de retraite à prestations déterminées et les rendements de placement plus faibles et volatiles font qu'il est difficile pour les Canadiens d'épargner et de s'assurer un revenu tout au long de la retraite. Les rentes, produits innovants offerts par les assureurs vie, sont un excellent moyen de répondre aux besoins en matière de retraite. Elles comportent deux étapes :

1. Les **rentes en capitalisation** constituent des instruments de placement sûrs pour les régimes de retraite, les REER, les CELI et les fonds non enregistrés.
2. Une fois **en service**, elles peuvent fournir un revenu garanti la vie durant, tout comme les régimes de retraite à prestations déterminées. Seuls les assureurs vie peuvent garantir un revenu à vie.

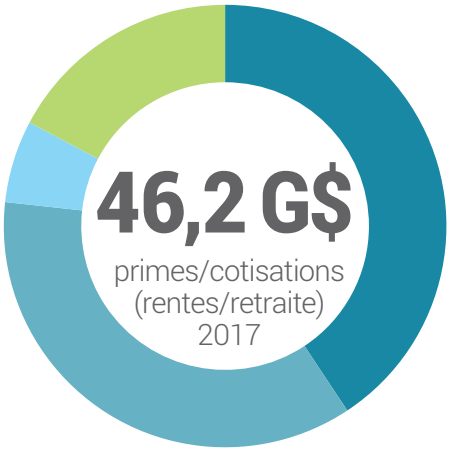

83 % se rapportent à des **régimes enregistrés**

- Régimes de retraite
- REER et CELI
- FERR
- Épargne non enregistrée

83 % des primes de rentes sont placés dans des **fonds distincts**

Les rentes offrent aux consommateurs un éventail d'options de placement. Les contrats à capital variable, dont les prestations sont liées au rendement d'actifs détenus dans un portefeuille précis, sont adossés à des fonds distincts. Les plus jeunes continuent de privilégier l'accumulation d'actifs et la planification de la retraite au moyen de ces produits de placement liés au marché.

Actifs gérés au titre des produits de retraite

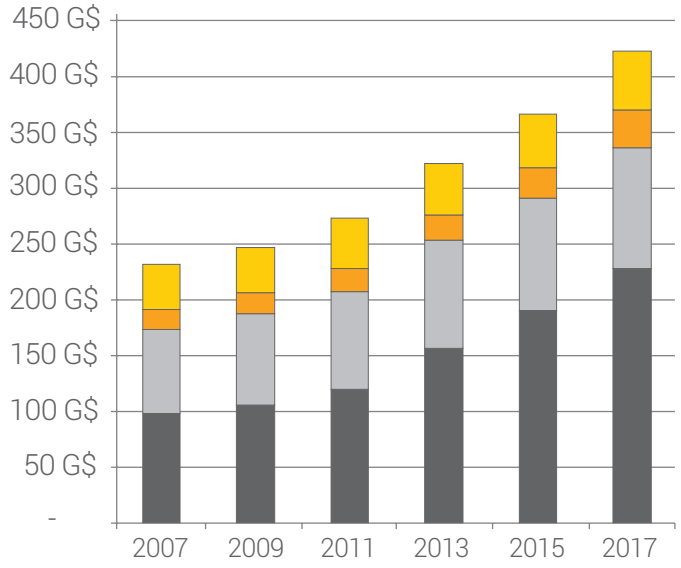

80 % (contre 75 % en 2007) des actifs sont à **l'étape de la capitalisation**

- En capitalisation (collective)
- En capitalisation (individuelle)
- En service (collective)
- En service (individuelle)

45,3 G$ versés en prestations de retraite

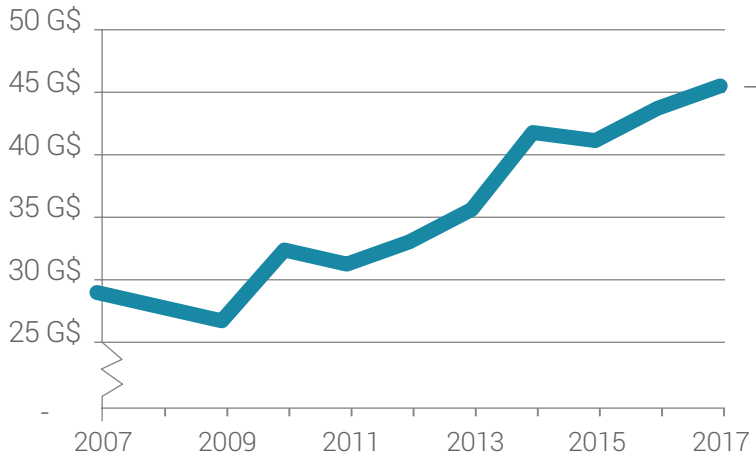

Les prestations de retraite ont affiché une croissance annuelle moyenne de 5 % au cours des dix dernières années.

L'univers des régimes de retraite au Canada

Selon Statistique Canada (*Compte satellite des pensions, 2016*), le patrimoine des régimes de retraite au pays (qui se compose des trois catégories de régimes ci-dessous) a atteint 3,6 T$ à la fin de 2016 : 651 G$ correspondaient aux actifs de quelque 15 700 régimes privés d'employeurs offrant une protection financière à la retraite à plus de 3 millions de Canadiens.

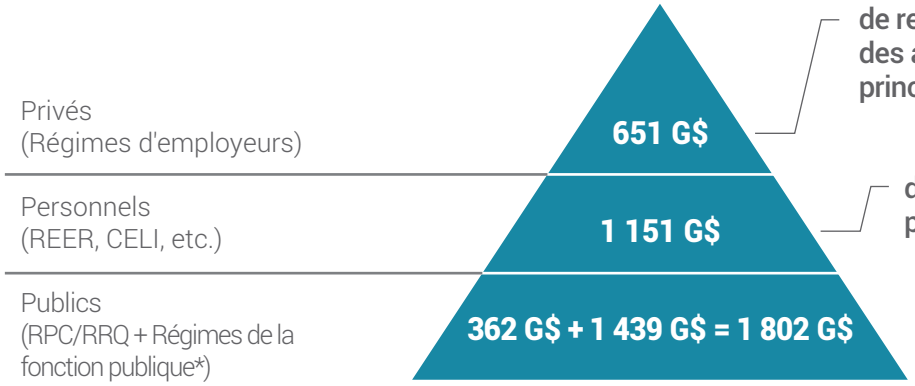

dont 152 G$ (70 % des régimes de retraite privés) sont gérés par des assureurs vie pour le compte principalement de PME

dont 137 G$ sont gérés par des assureurs vie

* de tous les ordres de gouvernement

Solutions innovantes

En 2017, les employeurs offrant des régimes de retraite à prestations déterminées ont transféré aux assureurs vie pour 3,7 G$ de risques liés à la retraite (longévité et/ou placements). La tendance à l'atténuation des risques liés aux régimes de retraite devrait s'accélérer à mesure que les employeurs veulent réduire le risque pour se concentrer sur leurs activités premières.

Comme les personnes âgées ont à cœur de s'assurer que leur épargne retraite durera toute leur vie, l'ACCAP travaille avec les gouvernements et d'autres parties prenantes à l'élaboration de règles permettant une plus large gamme d'options souples et sûres en matière de revenu de retraite.

Assurance maladie

Les régimes gouvernementaux couvrent les honoraires des médecins et les frais hospitaliers de base engagés par les Canadiens, et fournissent une aide financière à ceux qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'une invalidité ou d'une maladie. La majorité des Canadiens bénéficient d'une protection financière supplémentaire grâce à une assurance maladie complémentaire ou à une assurance invalidité, notamment, fournie par un assureur.

Protection par type d'assurance

Maladie compl.

25 millions
de Canadiens couverts

29,2 G$
de primes

Couvre par exemple les médicaments d'ordonnance ainsi que les frais dentaires, hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes provinciaux.

Invalidité

12 millions
de Canadiens couverts

9,3 G$
de primes

Supplée à la perte de revenu découlant d'une invalidité; les prestations sont fréquemment coordonnées à celles versées par les gouvernements (régimes de pension publics, indemnisation des accidents du travail, assurance-emploi) et elles correspondent d'habitude aux deux tiers environ de la rémunération.

Autres

20 millions
de Canadiens couverts

4,5 G$
de primes

Inclut notamment les assurances décès ou mutilation par accident, soins de longue durée et maladies graves.

Comment l'assurance maladie est souscrite

L'assurance maladie peut prendre la forme de contrats collectifs souscrits par les employeurs, les syndicats ou les associations professionnelles, ou de contrats individuels souscrits par les particuliers.

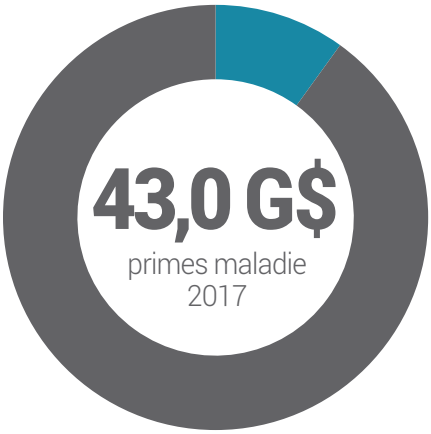

Individuelle **10 %**

Collective **90 %**

79 % **(contre 71 % il y a dix ans)** des travailleurs canadiens et leurs familles sont couverts par un régime d'assurance maladie privé.

Prestations par type d'assurance

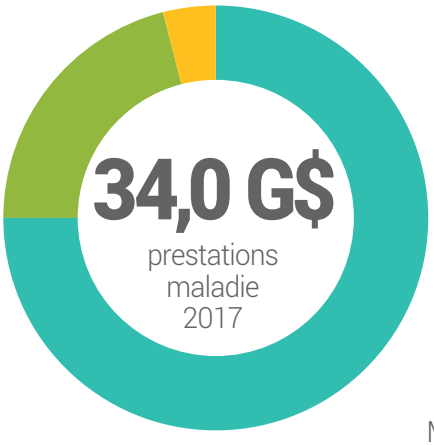

- Maladie compl. **75 %**
- Invalidité **21 %**
- Autres **4 %**

Maladie complémentaire

11,3 G$	8,1 G$	3,4 G$	1,8 G$	0,9 G$
Médicaments	Soins dentaires	Paramédical* et Vue	Hôpital	Voyage

* S'entend des services et des professions (physiothérapie, p. ex.) qui viennent compléter ou soutenir le travail des médecins

L'assurance maladie, une protection efficiente

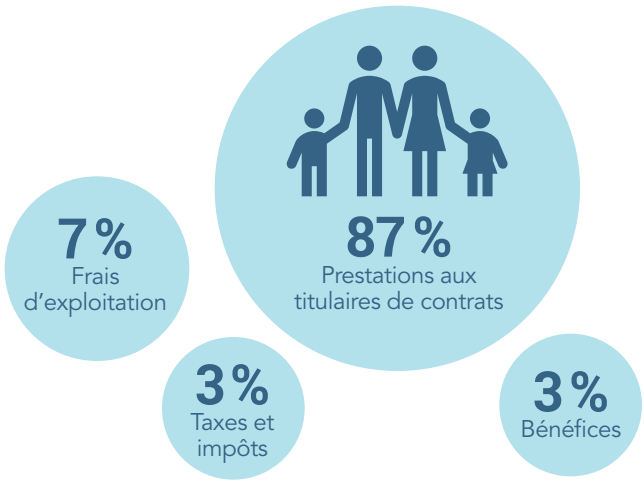

L'infographie ci-dessus montre comment sont affectées les primes d'assurance maladie, au profit des consommateurs. (moyenne sur cinq ans)

Médicaments spécialisés

La mise au point de médicaments spécialisés entraîne une forte hausse des dépenses en médicaments. Les médicaments spécialisés comptent pour 2 % seulement du nombre total des règlements, mais ils représentent 31 % des frais engagés en 2017 pour l'ensemble des médicaments d'ordonnance, pourcentage qui devrait continuer d'augmenter dans les années à venir.

D'ici 2022*, 40 % des dépenses en médicaments d'ordonnance pourraient concerner des médicaments spécialisés.

22 %	31 %	40 %
2012	2017	2022 (estimation)

* Source : *Rapport sur les tendances en matière de médicaments*, Express Scripts Canada

Gros plan sur l'industrie

Actif, passif et capital

La nature même des activités de l'industrie, avec des rentrées de primes régulières et des versements de prestations prévisibles, permet aux assureurs de personnes d'investir en toute sécurité l'épargne des titulaires de contrats et d'en faire l'une des principales sources d'investissement stable et à long terme au Canada. Les placements à long terme de l'industrie, qui s'élèvent à plus de 780 G$, contribuent à la croissance de l'économie et favorisent l'innovation à l'échelle du pays, et les revenus qu'ils engendrent viennent réduire le coût de l'assurance pour les Canadiens.

Les placements des fonds distincts soutiennent les contrats adossés à ces fonds qu'offrent les assureurs vie et maladie et en vertu desquels le titulaire de contrat assume le risque de placement. Par conséquent, le total des actifs des fonds distincts correspond aux passifs de ces fonds.

Les actifs du fonds général soutiennent le reste des obligations envers les titulaires de contrats, les autres passifs et le capital. Ces obligations sont évaluées en fonction de l'estimation la plus probable des prestations futures (fondée sur la valeur actualisée nette des prestations, des dépenses, des primes et des revenus de placement futurs), avec une marge de prudence pour l'incertitude relative aux risques d'assurance, de placement et autres risques.

En outre, les assureurs de personnes maintiennent, à des fins de solvabilité, un capital constitué des bénéfices ainsi que des actions et des titres de créance admissibles émis sur les marchés financiers.

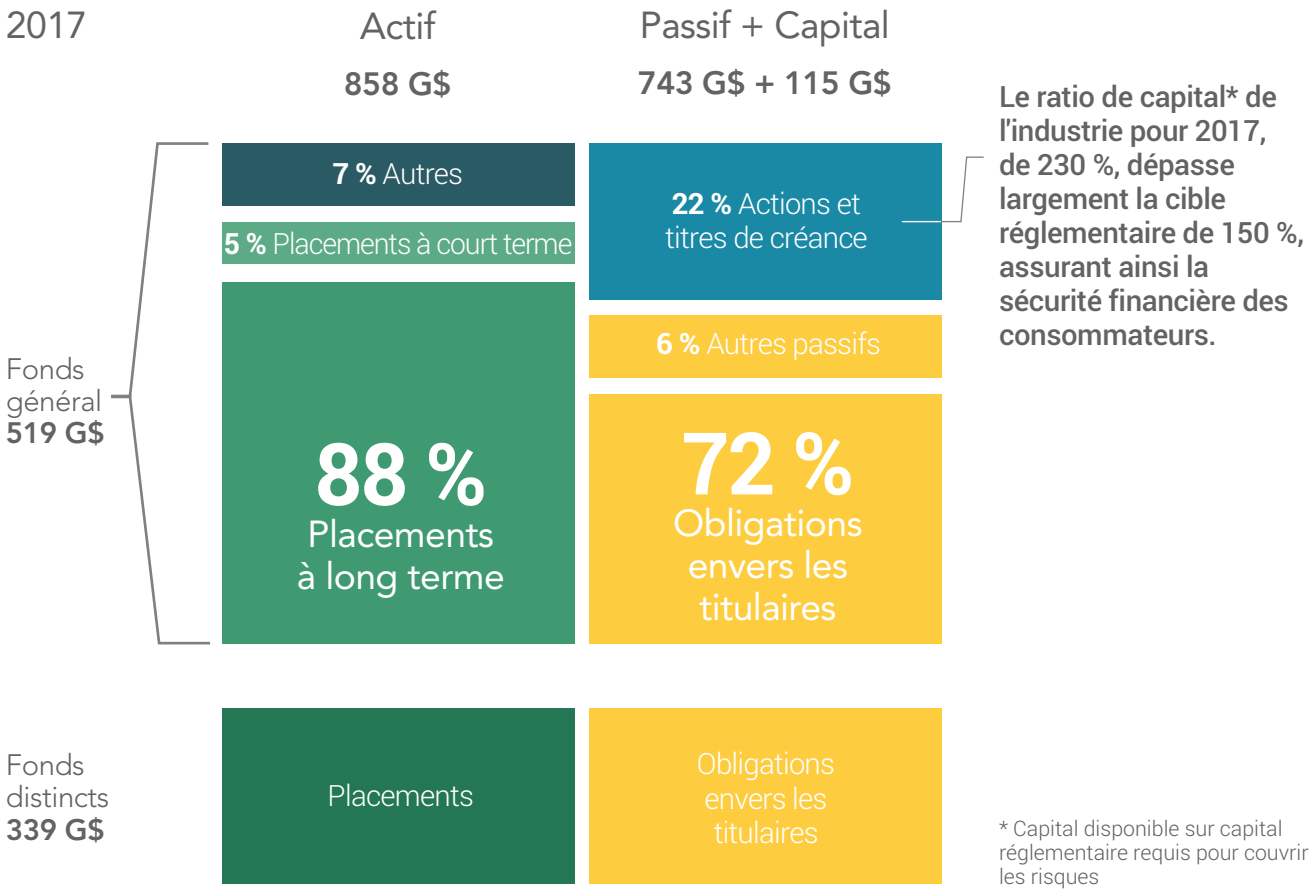

Au cours des dix dernières années, l'actif du fonds général s'est accru à un taux annuel moyen de 6,0 %, pour atteindre 519 G$ en 2017, tandis que celui des fonds distincts a connu une croissance annuelle moyenne de 7,5 %, pour s'élever à 339 G$. L'actif des fonds distincts correspondait à 39 % de l'actif global en 2017, comparativement à 35 % en 2007, hausse qui est due à la popularité grandissante des contrats adossés à ces fonds.

Les actifs du fonds général et des fonds distincts sont placés (dans des obligations, des actions, des fonds communs de placement, etc.) suivant la nature des contrats d'assurance en cause.

Composition de l'actif

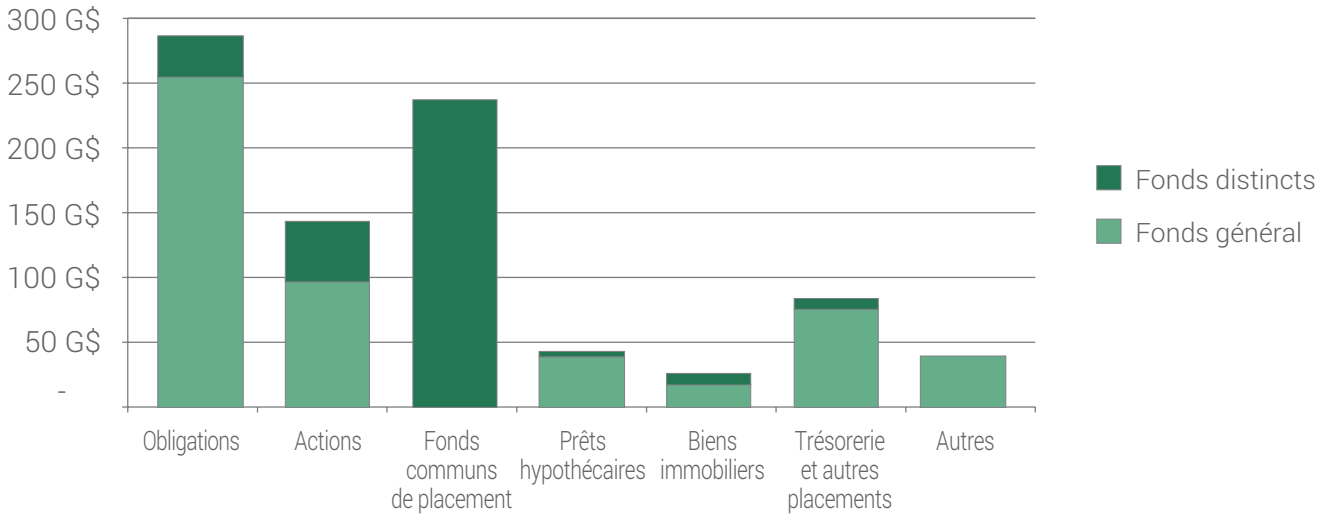

Investir dans l'économie canadienne

Notre industrie est l'un des plus grands investisseurs dans diverses catégories d'actifs clés qui soutiennent la croissance à long terme de l'économie, et elle continue d'être une importante source de financement pour tous les ordres de gouvernement au Canada (fédéral, provincial et municipal).

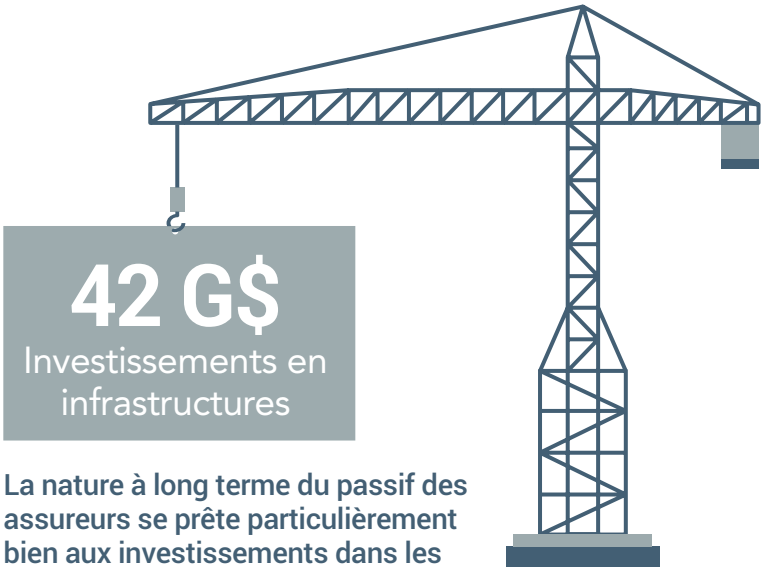

42 G$
Investissements en infrastructures

La nature à long terme du passif des assureurs se prête particulièrement bien aux investissements dans les infrastructures.

114 G$
Obligations provinciales et municipales

25 G$
Obligations du gouvernement fédéral

Contribution fiscale globale

En 2017, les assureurs de personnes canadiens ont versé près de 7,7 G$ en taxes et impôts aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. La part prise en charge par l'industrie s'est élevée à 4,1 G$, tandis que les taxes de vente provinciales sur les assurances vie et maladie de même que les cotisations sociales des salariés perçues et remises aux gouvernements se sont montées à 3,6 G$.

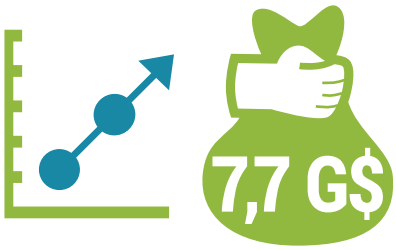

En 2017, la contribution fiscale globale de l'industrie à tous les ordres de gouvernement au Canada correspondait au **double** de sa contribution au PIB national.

L'impôt sur le revenu des sociétés (calculé en fonction des bénéfices) représentait plus du quart des taxes et impôts pris en charge par l'industrie en 2017. Le reste se composait de taxes et impôts non liés aux bénéfices, comme les taxes sur primes d'assurance, les taxes de vente et l'impôt sur le capital.

Les taxes sur primes et les taxes de vente au détail versées aux provinces par les assureurs et les assurés respectivement accroissent le coût de l'assurance pour les Canadiens. Parallèlement, l'impôt fédéral sur le capital perçu sur le capital réglementaire accroît le coût du capital à maintenir par les assureurs de personnes pour garantir le versement des prestations.

Ventilation de la contribution fiscale globale en 2017 (en M$)				
	Fédéral	Provincial	Total	
Taxes et impôts pris en charge				
Impôt sur le revenu des sociétés	722	462	1 184	29 %
Impôt fédéral sur le capital	209	-	209	5 %
Taxes sur primes d'assurance	-	1 510	1 510	37 %
Cotisations sociales (des employeurs)	142	187	329	8 %
TPS/TVH	141	185	326	8 %
Impôt sur le revenu de placements	132	-	132	3 %
Taxes foncières et d'affaires	30	400	430	10 %
Total des taxes et impôts pris en charge	**1 376**	**2 744**	**4 120**	**100 %**
Taxes et impôts perçus				
Taxes de vente sur les primes	-	2 364 *	2 364	
Cotisations sociales (des salariés)	1 192	-	1 192	
Total des taxes et impôts perçus	**1 192**	**2 364**	**3 556**	
Contribution fiscale globale	**2 568**	**5 108**	**7 676**	

* En août 2017, la Saskatchewan a instauré une taxe de vente sur les primes d'assurance qu'elle a annulée rétroactivement en 2018, jugeant qu'elle était punitive et décourageait les consommateurs de se protéger adéquatement. Les remboursements de taxes prévus ont été retranchés des taxes de vente perçues en 2017 dans le tableau ci-dessus.

Les taxes et impôts pris en charge par l'industrie sont directement versés au gouvernement par les assureurs.

Les taxes et impôts perçus par les assureurs auprès de leurs clients et de leurs salariés sont remis au gouvernement en leur nom.

Présence mondiale

Les assureurs de personnes canadiens sont présents dans plus de vingt pays et territoires. Trois d'entre eux se classent parmi les quinze plus grands assureurs vie au monde.

Les assureurs de personnes canadiens offrent à leurs clients, tant au pays qu'à l'étranger, des produits sophistiqués et innovants ainsi que des services de premier ordre. Si les assureurs canadiens réussissent aussi bien à l'étranger, c'est grâce à leurs assises solides, au caractère international de leurs opérations, et bien sûr au fait que les clients étrangers leur font confiance et croient en l'intégrité du cadre de réglementation canadien.

55 millions

de personnes couvertes à l'étranger

162 000

personnes employées pour soutenir les opérations à l'étranger

Provenance des primes

Canada	États-Unis	Asie	Europe	Ailleurs*
54,3 %	16,7 %	9,5 %	9,1 %	10,4 %

* Comprend les Caraïbes et l'Amérique latine

Croissance des primes hors Amérique du Nord

Ces dernières années, les assureurs de personnes canadiens ont vu leurs affaires prendre une expansion considérable à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Au cours des cinq dernières années, leurs primes hors Amérique du Nord ont plus que doublé, pour s'établir à près de 55 G$ en 2017, somme qui correspond à plus du quart du total mondial de 188 G$.

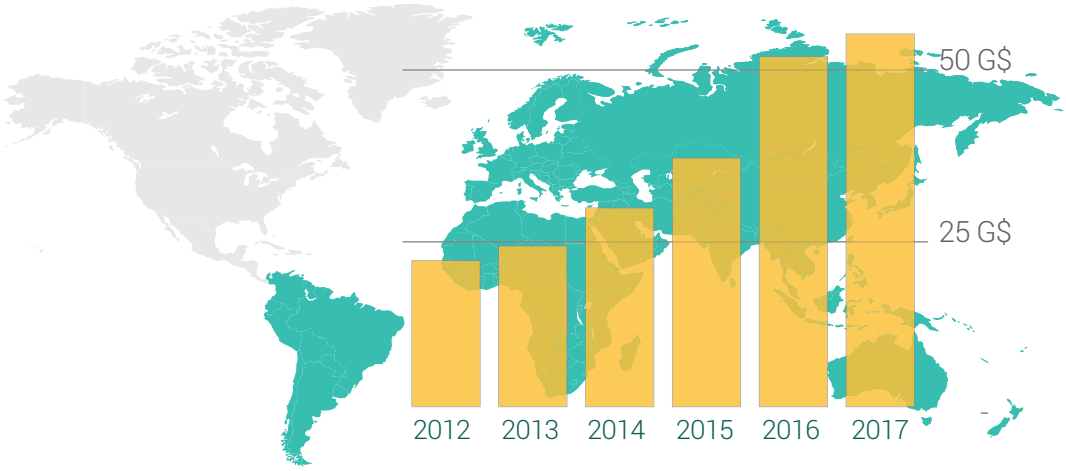

Actifs relatifs aux opérations à l'étranger

Les actifs détenus par les assureurs de personnes canadiens pour le compte de leurs titulaires de contrats étrangers atteignaient 853 G$ à la fin de 2017, soit une hausse de 41 % par rapport à il y a cinq ans.